Envoyé en préfecture le 09/03/2026
Reçu en préfecture le 09/03/2026
Publié le
ID : 022-212201859-20260305-2026_03_05_D_08-DE

Commune de Plénée-Jugon

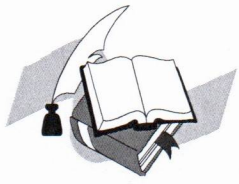
Extrait du Registre des délibérations du Conseil
Séance du Jeudi 5 mars 2026

*L'An Deux Mil **Vingt Six**, le jeudi 5 mars à **dix-neuf heures**, le Conseil Municipal légalement convoqué par expédition du 25 février 2026 s'est réuni en séance ordinaire à la mairie sous la Présidence de Madame **Suzanne BOURDÉ, Maire**. M. CHAUVEL Baptiste, Conseiller, a été désigné(e) Secrétaire de Séance.*

Conseil du 05-03-2026				
An	Mois	Jour	Num	Subd
2026	03	05	08	00

LOTISSEMENT « LES RIVES DE L'ARGUENON »
BUDGET PRIMITIF 2026

ÉLUS	19
PRÉSENTS MAXI	18
MANDANTS	01
ABSENTS	00
APTES A VOTER	19



CONVOCATION	25-02-2026
RÉUNION	05-03-2026
AFFICHAGE	09-03-2026
TRANSMISSION	09-03-2026
Contrôle de Légalité : DCLE/2	

	RECENSEMENT DES CONSEILLERS		Questions Traitées Par les Présents		Présents	Absents	Mandants	PROCURATIONS
	NOMS ET PRÉNOMS	TITRES	Première Question	Dernière Question				MANDATAIRES
MAJORITÉ	BOURDE Suzanne	Le Maire	01	25	1	0	0	
	GOINGUENET Marie-Noëlle	1er Adjointe	01	25	1	0	0	
	SAMSON Gérard	2è Adjoint	01	25	1	0	0	
	PRESSE Sabrina	3è Adjointe	01	25	1	0	0	
	MACÉ Stéphane	4è Adjoint	01	25	1	0	0	
	CORNILLET Colette	5è Adjointe	01	25	1	0	0	
	L'HOMME David	CMD 1 / A1	01	25	1	0	0	
	DANIEL Émilie	CMD 2 / A1	01	25	1	0	0	
	CHIPOT Bernadette	CMD 3 / A2	01	25	1	0	0	
	CHAUVEL Baptiste	CMD 4 / A3	01	25	1	0	0	
	ROUVRAIS Michel	CMD 5 / A3	01	25	1	0	0	
	PRIÉ Delphine	CMD 6 / A4	01	25	1	0	0	
	TRAVERS Flavien	CMD 7 / A4	01	25	1	0	0	
	GÉNIEUX André	CMD 8 / A5	01	25	1	0	0	
MINORITÉ	LUCAS Roland	Chef de Groupe	01	25	1	0	0	
	BOUVET Véronique	Conseillère	01	25	0	0	1	DUQUENNE Hélène
	DUQUENNE Hélène	Conseillère	01	25	1	0	0	
	GAUTHIER Jérôme	Conseiller	01	25	1	0	0	
	HERVÉ Anne	Conseillère	01	25	1	0	0	
DP-01	Décompte des Présents				18	0	1	

Envoyé en préfecture le 09/03/2026
Reçu en préfecture le 09/03/2026
Publié le
ID : 022-212201859-20260305-2026_03_05_D_08-DE

Conseil du 05-03-2026				
An	Mois	Jour	Num	Subd
2026	03	05	08	00

LOTISSEMENT « LES RIVES DE L'ARGUENON »
BUDGET PRIMITIF 2026

Rapporteur : Madame Colette CORNILLET, Adjointe aux Finances

Madame le Maire informe l'assemblée qu'il convient de procéder à l'examen et à l'adoption du **Budget Primitif 2026** du **Budget Annexe du Lotissement des Rives de l'Arguenon.**

BUDGET PRIMITIF DE L'EXERCICE BUDGETAIRE 2026

LT / BP 2026	REALISÉ 2025	REPORTS 2025	VARIATION 2026	TOTAL BP 2026
Fonctionnement • Dépenses	104 159,27		464 384,23	464 384,23
Fonctionnement • Recettes	612 852,83		464 384,23	464 384,23
Solde SF	508 693,56			
Investissement • Dépenses	452 165,76		594 507,52	594 507,52
Investissement • Recettes			594 507,52	594 507,52
Solde SI	-452 165,76			

RÉSULTATS	AFFECTATION 2025 DES RÉSULTATS 2024			AFFECTATION 2026 DES RÉSULTATS 2025		
Inscriptions en 2025 et 2026	PRÉVU 2025	RÉALISÉ 2025	RESTE 2025	RÉGULS TECHNIQUES	VAR. BP 2026	PRIMITIF 2026
DF 002 • Déficit	486 651,09		-486 651,09			
RF 002 • Excédent				-34 485,33	56 527,80	22 042,47
DI 001 • Déficit					452 165,76	452 165,76
RI 001 • Excédent						
Virement au 1068				-452 165,76	452 165,76	

Le Conseil Municipal, Invité à se Prononcer,
Après en avoir Délibéré, DÉCIDE,

D'ADOPTER le **Budget Primitif 2026** du **Budget Annexe du Lotissement des Rives de l'Arguenon** pour les soldes et valeurs ci-dessus définis, dont le détail est joint à la présente ;

DE VOTER l'ensemble des crédits de dépenses et de recettes par chapitre et opération budgétaire au plus haut niveau de regroupement pour les deux sections du budget, et d'autoriser Madame le Maire à procéder aux virements de crédits au sein desdits chapitres ou opérations votés comme tels, afin d'ajuster le cas échéant, les écritures comptables au regard des exigences budgétaires.

D'APPROUVER la Reprise des Résultats de l'Exercice Comptable N-1 et de fixer l'affectation de l'excédent de fonctionnement au crédit de la section d'investissement de l'exercice N, dans la limite du déficit d'investissement N-1 majoré du déficit des engagements N-1 reportés en année N, ce qui détermine un **montant corrigé après régularisation des écritures de stock, de 0,00 € affecté au crédit de l'article 1068**, le solde disponible demeurant imputé en recette de fonctionnement pour un montant net régularisé de **22.042,47 €.**

Reprise des Résultats N-1				Approbation			Décompte des Suffrages				
Élus	Présents	Mandants	Absents	Habilités	Retraits	Abstenus	Votants	Blancs	Exprimés	Pour	Contre
19	18	01	00	19	00	00	19	00	19	19	00
Vote du Budget Primitif				**Approbation**			**Décompte des Suffrages**				
Élus	Présents	Mandants	Absents	Habilités	Retraits	Abstenus	Votants	Blancs	Exprimés	Pour	Contre
19	18	01	00	19	00	00	19	00	19	19	00

MAIRIE DE PLÉNÉE-JUGON 22640

Le Maire
Suzanne BOURDE,
Plénée-Jugon, jeudi 5 mars 2026